

a.a.v.r.e.

association des amis de la vallée du rhodon et des environs

Madame l'Architecte des Bâtiments de France

Monsieur l'Architecte du Parc naturel régional

Milon la Chapelle, le 4 janvier 2010

Objet : Rénovation de l'ex presbytère de l'église et l'annexe de l'école Silvy à Saint-Lambert des Bois.

Madame, Monsieur,

Nous vous faisons part de notre étonnement devant le traitement que vous avez fait subir aux extérieurs des deux vieilles demeures de charme de Saint Lambert - l'ex presbytère de l'église et l'annexe de l'école Silvy - qui ont fait l'objet, sous votre contrôle, d'une rénovation lourde.

Nous pensons qu'une rénovation se devait de respecter dans son intégralité l'esprit des lieux, en **conservant** et en **préservant** notre patrimoine bâti rural pour le transmettre aux générations suivantes.

Où est donc l'humilité nécessaire à tout restaurateur ?

Avoir brisé les anciens portails en bois à coups de pelleteuse pour les finir au bûcher, afin de les remplacer par des grilles métalliques, de facture moderne, nous paraît peu respectueux de notre patrimoine rural et historique.

De même les couvertures en tuiles des portails se sentent bien inutiles aujourd'hui, sans leurs portails en bois, qu'elles protégeaient des intempéries.

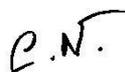
Où sont passés les chasse-roues en grès du portail de l'annexe Silvy, témoins fidèles de l'histoire du bâtiment ?

Pourquoi avoir remplacé les volets intérieurs de la maison Silvy et les volets extérieurs du presbytère, tous deux en chêne, par des volets extérieurs de pacotille ?

Sans parler de ces tubes métalliques d'éclairage de façades, dignes de bâtiments en zones industrielles.

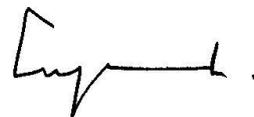
Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

La Vice-présidente



Claude Nanquette

Le Président



Eric Aynaud

Copie : Mairie de Saint-Lambert-des-Bois
Direction du Pnr